

Au-delà de l'écran ...

« Nous voulons harmoniser la vision des bailleurs de fonds avec le besoin concret de soutien en matière de technologie. Les bailleurs de fonds ont une part de responsabilité à assumer à cet égard. Nous devons encourager ce dialogue. »

Don McCreesh, président, Groupe consultatif sur la GI-TI, ISBC

Le rapport entre technologie et financement est un domaine d'étude relativement nouveau; seuls quelques projets de recherche détaillés ont été entrepris au cours des deux dernières années sur ce thème. Nous avons beaucoup appris grâce à ces études et à nos conversations avec les bailleurs de fonds actifs dans ce dossier. Il reste maintenant à étendre ces consultations à l'échelle du Canada. C'est précisément le travail que doit accomplir le projet *Modifier les méthodes de financement de la GI-TI dans le secteur bénévole et communautaire*.

Les consultations prévues porteront principalement sur **le rôle que jouent, dans un contexte en pleine évolution, les technologies de réseau au regard des activités du secteur bénévole et communautaire** et sur **les défis que devront relever les bailleurs de fonds pour s'ajuster aux changements**. Elles n'ont pas comme but de promouvoir le financement de la technologie en tant que tel, mais, plus exactement, de mener, en collaboration avec les bailleurs de fonds désireux de relever le défi, vers la conception d'outils pratiques et souples qui leur permettront d'évaluer de façon stratégique les besoins du secteur bénévole et communautaire au Canada et les demandes de financement.

< Le présentateur ou la présentatrice cite un exemple concret à ce sujet >

Nous invitons tous les bailleurs de fonds à s'engager dans cette démarche et à donner leur point de vue, dès maintenant et dans les prochains mois.



Modifier les méthodes de financement en matière de technologie

Les organismes sans but lucratif éprouvent souvent de la difficulté à trouver les fonds nécessaires non seulement pour couvrir les frais généraux, mais aussi pour **acheter des ordinateurs et accéder à Internet**.

Il est urgent que les organismes sans but lucratif envisagent des **moyens stratégiques** de mettre à profit la technologie pour améliorer leur efficacité et remplir leur mission.

À l'aide de consultations à l'échelle du Canada, le projet *Modifier les méthodes de financement de la GI-TI dans le secteur bénévole et communautaire* vise à **faire avancer le débat sur ces questions**.



Au Canada, des milliers d'organismes du secteur bénévole et communautaire tardent à accéder aux nouvelles technologies. Certains d'entre eux ne disposent même pas d'un ordinateur, ce qui complique leur tâche quand vient le temps de rédiger des demandes de financement et des documents d'information; d'autres en possèdent un, mais n'ont pas ou peu accès à Internet. Malgré tout, la vaste majorité se servent de nouveaux outils technologiques pour gérer leurs activités. Parfois, les systèmes qu'ils utilisent sont vétustes. Un grand nombre d'organismes disposent des outils informatiques de base, mais leur personnel n'a pas reçu la formation nécessaire pour les exploiter pleinement. C'est en ce domaine qu'un investissement, même modeste, pourrait être le plus bénéfique.

Malgré tout, on trouve au Canada des organismes qui innovent et utilisent la technologie afin d'atteindre des objectifs axés sur la mission : fournir des services à des clients qu'on ne pourrait atteindre autrement... créer des partenariats avec des organismes qui partagent les mêmes idées... envoyer de l'information à de nouveaux destinataires. *Voici quelques statistiques tirées des recherches effectuées par VolNet en janvier 2001; elles illustrent la proportion dans laquelle les organismes bénévoles et communautaires sont branchés, en fonction de leurs revenus.*

Dans l'ensemble (approx.), Revenu faible (>100k \$), Revenu moyen (100k – 500k \$), Revenu élevé (500k \$ +)

Accès à Internet	76 % , 60 %, 91 %, 96 %
Éditique de base/site Web	40 % , 27 %, 47 %, 60 %
Dons en ligne (stratégiques)	4 % , 3 %, 4 %, 8 %



Quelle direction faut-il prendre?

Accepter que l'informatique, l'accès à Internet et le soutien technique sont des **outils indispensables** pour le secteur bénévole et communautaire.

Orienter l'utilisation de la technologie vers des **usages stratégiques, axés sur la mission.**

Comprendre que le véritable atout de la technologie réside dans sa capacité à **mettre des gens en contact les uns avec les autres.**



La situation des organismes bénévoles et communautaires varie. Nombre d'entre eux réussissent à financer adéquatement leurs besoins technologiques de base, mais un trop grand nombre n'y parviennent pas. Par ailleurs, peu d'organismes utilisent la technologie stratégiquement, c'est-à-dire dans la perspective d'appuyer leur mission. Pour que le secteur bénévole et communautaire canadien atteigne tous ses buts, les organismes et les bailleurs de fonds devront :

Accepter que l'informatique, l'accès à Internet et le soutien technique sont des outils indispensables. Ces instruments fournissent à la fois une capacité de communication essentielle et la possibilité de libérer des ressources qui pourront ensuite être réaffectées vers les services hautement personnalisés. Les bailleurs de fonds doivent s'assurer qu'un organisme dispose d'une capacité technologique de base avant d'y investir de nouvelles sommes et, si tel n'est pas le cas, l'aider à acquérir cette capacité.

Orienter l'utilisation de la technologie vers des usages stratégiques, axés sur la mission. Une fois les outils de base en place, le secteur bénévole et communautaire doit dépasser le stade de la « quincaillerie » et réfléchir à des moyens stratégiques de mettre à profit Internet et les outils de réseautage qui seront ancrés dans leur mission. Les dirigeants du secteur bénévole et communautaire et les bailleurs de fonds doivent s'inspirer des organismes qui tracent la voie dans cette direction et se demander, au moment de planifier de nouvelles initiatives stratégiques : « Quel rôle la technologie peut-elle jouer? ».

Comprendre que le véritable atout de la technologie réside dans sa capacité à mettre des gens en contact les uns avec les autres. Il faut saisir à quel point la technologie facilite le travail d'équipe en ligne et encourager les organismes à travailler ensemble au sein des communautés de même qu'à l'échelle du pays et du monde entier. Le secteur bénévole et communautaire devra s'entendre sur des définitions communes, par exemple sur les notions de « planification de la technologie » et d'« application stratégique », pour réussir à atteindre ses objectifs sociaux tout en tirant profit des technologies de l'information existantes et émergentes.



Que peuvent faire les bailleurs de fonds?

1. S'assurer que les organismes possèdent les **outils de base**.
2. Investir dans la technologie pour favoriser la prestation de **services hautement personnalisés**.
3. Encourager une **utilisation stratégique** de la technologie.

Nous allons examiner de plus près chacun des éléments suivants. Les bailleurs de fonds doivent :

1. **S'assurer que les organismes possèdent les outils de base**. Les organismes du secteur bénévole et communautaire doivent absolument acquérir les compétences nécessaires afin de bien comprendre comment calculer le coût lié à la propriété avant d'investir dans la technologie. De même, les bailleurs de fonds ne doivent pas limiter leurs subventions au prix d'achat initial du matériel informatique et des logiciels. La formation et le soutien font aussi partie des frais à subventionner. Par exemple, on calcule qu'il en coûte 250 \$ par mois pour assurer le fonctionnement d'un ordinateur. Lorsque les organismes planifient des projets et que les bailleurs de fonds acceptent de les financer, il leur faut tenir compte de ces coûts. Dans le cadre d'un projet de deux ans, le financement d'un employé doit aussi tenir compte des charges liées à l'informatique : $250 \$ \times 24 \text{ mois} = 6000 \$$. Ces calculs sont basés sur les résultats des recherches approfondies effectuées par RealWorld System pour Citoyenneté et Immigration Canada, dans le but de déterminer les coûts par personne de la technologie pour les services d'établissement.

2. **Investir dans la technologie pour favoriser la prestation de services hautement personnalisés**. En plus de financer les éléments de base – ordinateur en état de marche, réseau (le cas échéant), imprimantes, connexion Internet – les bailleurs de fonds pourraient soutenir les activités des organismes en s'assurant que ceux-ci ont accès aux ressources et à la formation nécessaires pour utiliser les logiciels de façon efficace. En automatisant les tâches répétitives, le personnel gagne du temps et peut entreprendre des activités riches de possibilités. Par exemple, le traitement automatique des dons mensuels par carte de crédit permet au personnel de s'employer à la prospection et à l'élaboration de nouvelles campagnes de financement. La diffusion en ligne de dépliants et de publications en version PDF épargne des heures de travail. Le personnel qualifié dans l'usage des tableurs Excel gagne des dizaines d'heures de travail au moment de préparer les budgets, de rédiger les demandes de financement et de contrôler les débours mensuels. L'utilisation efficace de la technologie offre un cadre de fonctionnement stable pour un grand nombre de tâches quotidiennes tout en permettant aux organismes d'élargir leurs activités.

3. **Encourager une utilisation stratégique de la technologie**. Le secteur bénévole et communautaire compte de nombreux exemples inspirants d'organismes ayant adopté une utilisation stratégique de la technologie dans le but d'accomplir leur mission. Le site Web VolNet offre une douzaine d'études de cas répertoriés partout au pays. Par exemple, l'un de ces projets fait appel à des bénévoles virtuels pour offrir des services de mentorat professionnel auprès des jeunes des communautés éloignées du Nord. Des perspectives de carrière insoupçonnées s'ouvrent ainsi aux jeunes participants.

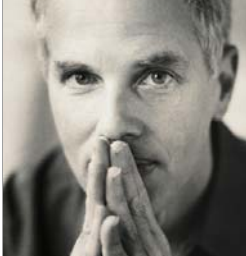


Que peuvent faire les bailleurs de fonds?

4. Soutenir les projets de **collaboration** en ligne.
5. **Aider leurs homologues** à saisir tout le potentiel de la technologie.
6. Se faire les **défenseurs** de la technologie, de son usage et son financement.



4. **Soutenir les projets de collaboration en ligne.** Ici, la technologie sert à favoriser la collaboration. Le Canadian Partnership for Children's Health and the Environment en est un exemple; il s'agit d'un réseau d'information reliant les sites Web de dix organismes travaillant sur une question liée à la salubrité de l'environnement. Ce projet offre l'accès à des bases de données permettant de mettre en commun les connaissances à ce sujet et d'améliorer les compétences des organismes participants en matière de collaboration. Dans le milieu des affaires, le soutien accordé à la recherche et au développement va de soi, mais cela n'est pas toujours le cas dans notre secteur. Vous pouvez encourager la collaboration en offrant à vos bénéficiaires le soutien nécessaire pour forger de nouvelles méthodes de travail communes, assistées par la technologie.
5. **Aider leurs homologues à saisir tout le potentiel de la technologie.** Aux États-Unis et au Canada, les bailleurs de fonds ont mis au point plusieurs méthodes d'évaluation efficaces des demandes de financement axées sur la technologie. L'un des volets du Programme de gestion de l'information et des technologies de l'information vise à mettre au point une trousse d'outils pour les bailleurs de fonds et les bénéficiaires, afin de simplifier et de normaliser les demandes de financement. Cette trousse d'outils sera disponible en janvier 2005. En outre, d'autres projets connexes sont prévus dans le cadre de la Table GI-TI de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. On planifie notamment la mise en place d'un portail qui permettra de mettre en commun des renseignements sur un large éventail de sujets : financement et planification de la technologie, réseau d'experts en formation et base de données sur les sources de financement.
6. **Se faire les défenseurs de la technologie, de son usage et de son financement.** Le changement de direction se fera grâce à vous, si vous devenez un modèle de bonnes pratiques et parlez de vos pratiques de financement à vos collègues et homologues. Vous pouvez jouer ce rôle en organisant une table ronde sur ce projet à leur intention. Nous vous fournirons la documentation, les aide-mémoire et les études de cas nécessaires, ainsi que tout autre outil dont vous pourriez avoir besoin.
- Un autre moyen d'être un défenseur est de faire de l'utilisation stratégique de la technologie un objet de discussion prioritaire au sein de votre organisme. Invitez un conférencier ou une conférencière d'un organisme spécialisé à venir vous entretenir des tendances en matière de technologie. Inscrivez-vous à un groupe de discussion tel que TechFunders Collaborative. Consultez vos collègues sur leurs pratiques de financement afin de tirer parti de leurs expériences. Interrogez vos agents de programmes à propos des demandes de financement qu'ils reçoivent. Réfléchissez aux moyens par lesquels vous pourrez mettre à jour votre politique générale afin qu'elle s'oriente « au-delà de l'écran ». Enfin, appuyez les intermédiaires spécialistes du renforcement des capacités qui offrent au secteur formation et soutien. L'utilisation stratégique de la technologie est un vaste sujet et les intermédiaires peuvent s'avérer utiles autant pour les bénéficiaires que pour les bailleurs de fonds.



En conclusion ...

Le secteur bénévole et communautaire doit dépasser le stade de la « quincallerie » et réfléchir à des moyens stratégiques de mettre à profit Internet. À cet égard, les bailleurs de fonds ont un rôle de premier plan à jouer pour aider le secteur à franchir cette étape.

Pour des renseignements supplémentaires au sujet de ce projet, ou pour découvrir des outils qui vous aideront à mieux comprendre le financement de la technologie, écrivez à l'adresse tech@impacs.org

Nous vous invitons aussi à consulter le site de l'ISBC. Vous y trouverez, entre autres, des renseignements au sujet de la planification stratégique, des pratiques de financement et de la formation en matière de technologie. www.vsi-isbc.ca

En guise de conclusion

En tant que bailleur de fonds, que devriez-vous faire avant toute chose pour assurer que le secteur bénévole et communautaire utilisera la technologie le plus efficacement possible?

Quelles actions précises êtes-vous prêt à entreprendre à cet effet, personnellement et au sein de votre organisation?

NOTE à l'intention de l'animateur ou de l'animatrice :

Assurez-vous que l'on aborde le thème du **plan stratégique en matière de technologie**, ancré dans le plan stratégique de l'organisme et dans ses plans de travail.